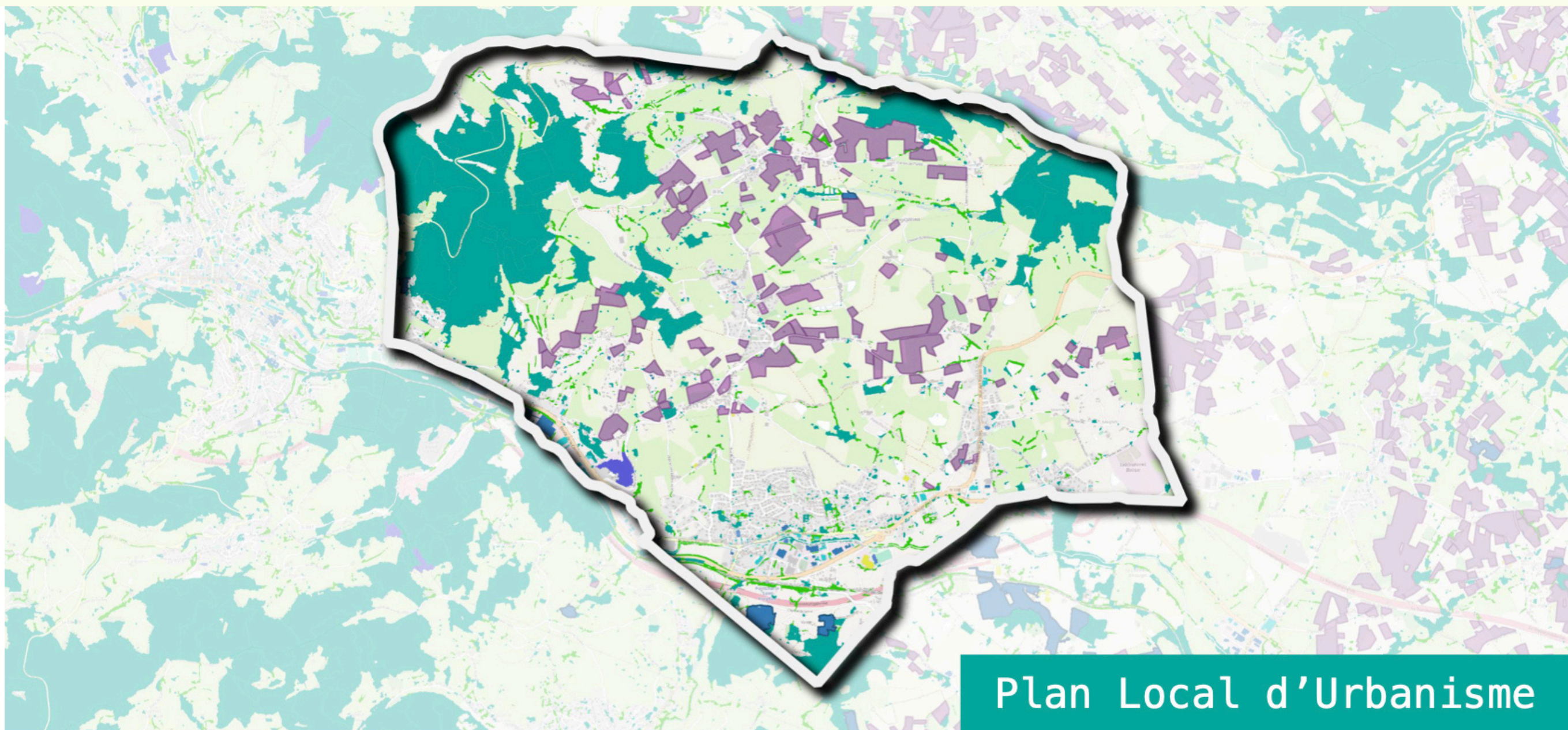




VINDRY-SUR-TURDINE

Plan Local d'Urbanisme



Réunion publique
Pour un diagnostic partagé de la commune
12 mars - 19h à 20h30

Les intervenants



Julien DALLEMAGNE, urbaniste



Yvain DUBOIS, écologue

Déroulé de la réunion

- 1 Où en sommes nous de la démarche ?
- 2 Présentation du diagnostic du territoire
- 3 Bilan de la cartographie collaborative
- 4 Échanges avec la salle
- 5 Prochaines étapes

1

La démarche



Point d'avancement de la démarche



Délibération du conseil municipal

Phase d'étude :
Diagnostic, PADD, projet réglementaire

ARRET :
Délibération du conseil municipal

Consultation des personnes publiques associées

Enquête publique

APPROBATION
Délibération du conseil municipal



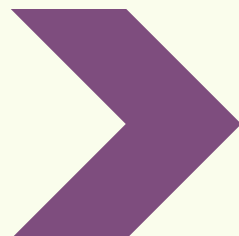


Votre participation

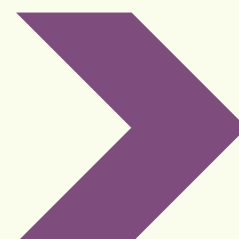


17 septembre

Une réunion
publique pour
lancer la
démarche



- ✓ Une **cartographie collaborative** en ligne jusqu'au 31 janvier
- ✓ **Des ateliers thématiques le 14 octobre**
- ✓ Le **registre de concertation** en mairie (jusqu'à l'arrêt du PLU)



12 mars

Une réunion
publique pour
partager le
diagnostic



26 mars

Ateliers PADD

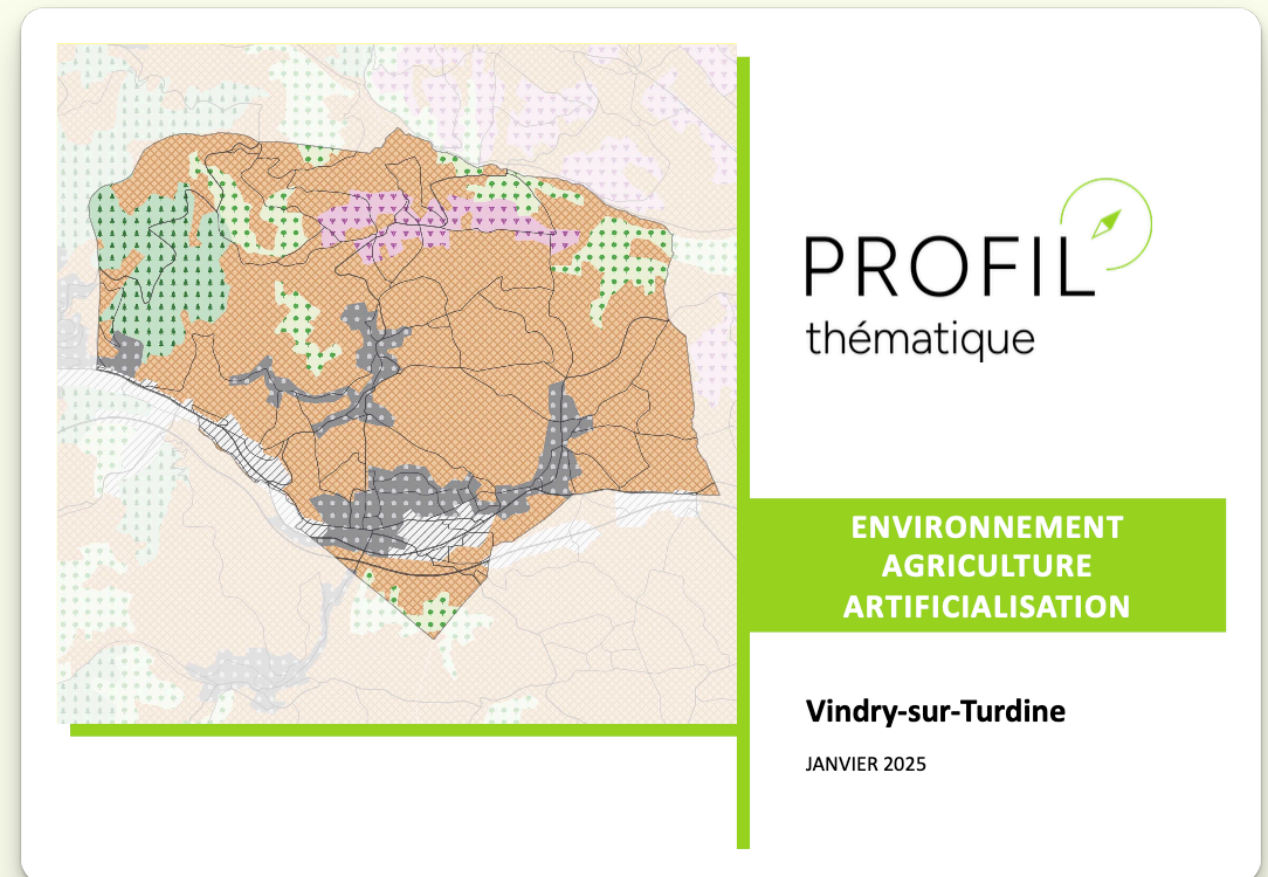
2

Diagnostic du territoire



L'état initial est structuré en 15 cahiers thématique

1. Indicateurs environnement-agriculture
2. Indicateurs Santé
3. Indicateurs Petite Enfance
4. Indicateurs Enfance
5. Indicateurs Jeunesse
6. Indicateurs Séniors
7. Indicateurs Précarité
8. Indicateurs Logement
9. Indicateurs Emploi
10. Indicateurs Sports
11. Indicateurs Vie Locale
12. Indicateurs Finances Locales
13. Indicateurs du paysage
14. Indicateurs biodiversité-écologie



OFFRE DE SOINS (1/2)

Accessibilité Potentielle Localisée aux médecins généralistes

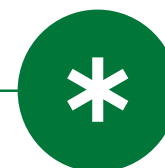


Source : CNAM, INSEE, DREES, 2023

Taux d'équipement en médecins généralistes pour 10 000 habitants

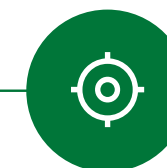


Source : SIRENE, juillet 2024



6

Le nombre de médecins généralistes enregistrés dans le répertoire SIRENE pour Vindry-sur-Turdine



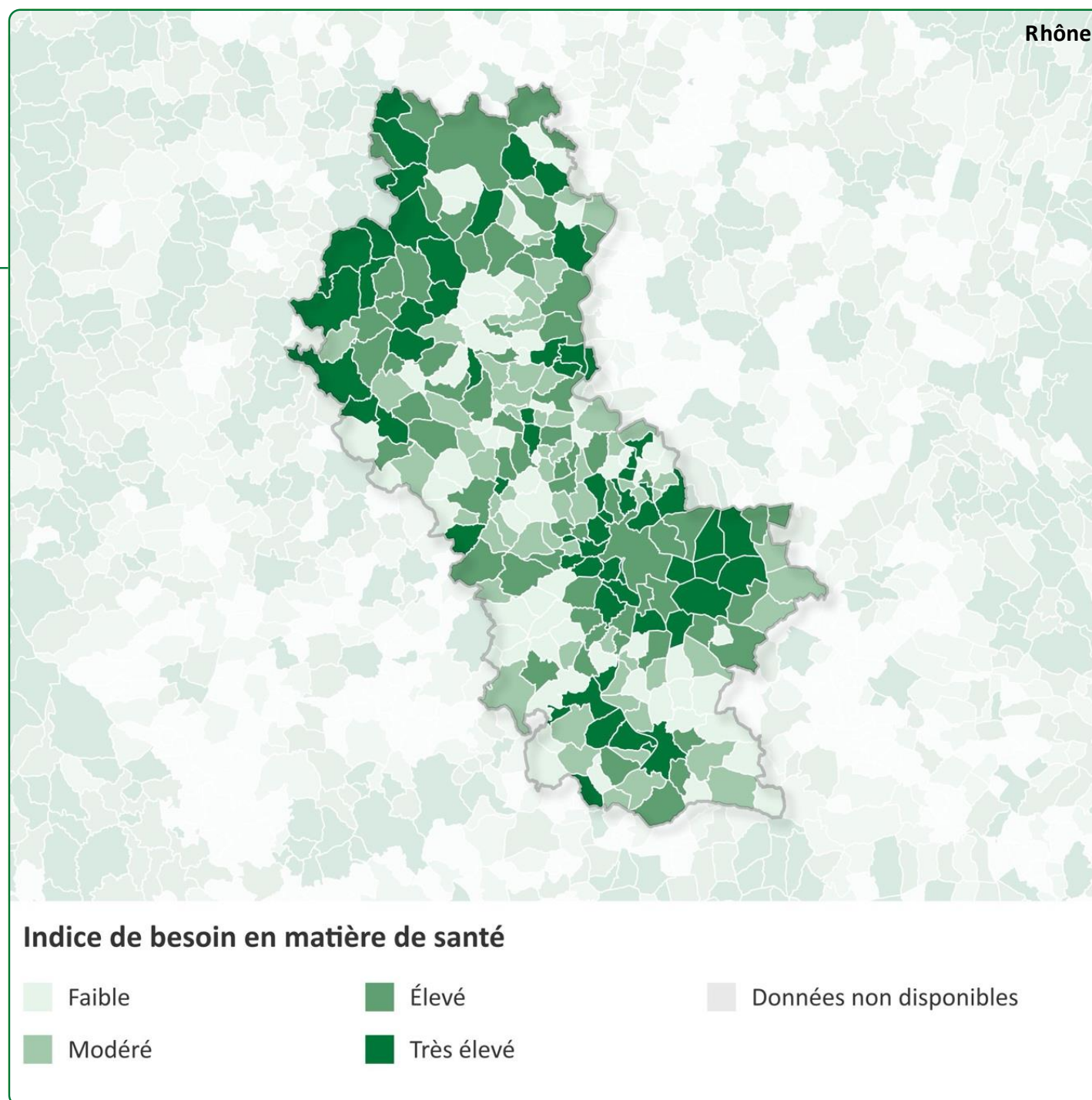
3,4

L'Accessibilité Potentielle Localisée aux médecins généralistes de la commune

Un accès aux soins pour Vindry-sur-Turdine aussi aisé qu'ailleurs

- Une Accessibilité Potentielle Localisée aux médecins généralistes de 3,4 pour Vindry-sur-Turdine : un chiffre dans la moyenne, indiquant une offre de soins en médecine de ville aussi favorable qu'ailleurs
- Un ratio de 11,4 médecins généralistes pour 10 000 habitants contre 15,0 pour le Rhône ou encore 15,3 pour la France métropolitaine





La carte représente l'indice de besoins en matière de santé à l'échelle départementale, avec un découpage au niveau des communes.

INDICATEURS MOBILISÉS

Part des assurés du RG en ALD

Source : Observatoire des Fragilités 2023

Part des 75 ans et plus au sein de la population

Source : INSEE 2021

Part des assurés du RG sans médecin traitant

Source : Observatoire des Fragilités 2023

MÉTHODOLOGIE

L'indice est calculé en 3 étapes :

- 1/ Calcul de 3 indicateurs clés pertinents pour la thématique
- 2/ Pour chaque indicateur, calcul du positionnement sur une échelle de 0 à 1 de la commune par rapport aux autres communes du département (méthode des déciles). Cette étape permet de disposer de 3 indices primaires.
- 3/ Moyenne des 3 indices primaires, qui nous permet de disposer d'un indice global

Les 3 indices primaires sont représentés sur le graphique de la page précédente. La carte ci-contre représente l'indice global.

SCOT DU BEAUJOLAIS

**CC Ouest Rhodanien
(COR)**

CC Saône-Beaujolais

**CA Villefranche
Beaujolais Saône**

**CC Beaujolais
Pierres Dorées**

VINDRY-SUR-TURDINE

Périmètre du SCOT

Métropole de Lyon

0 4000 8000 m



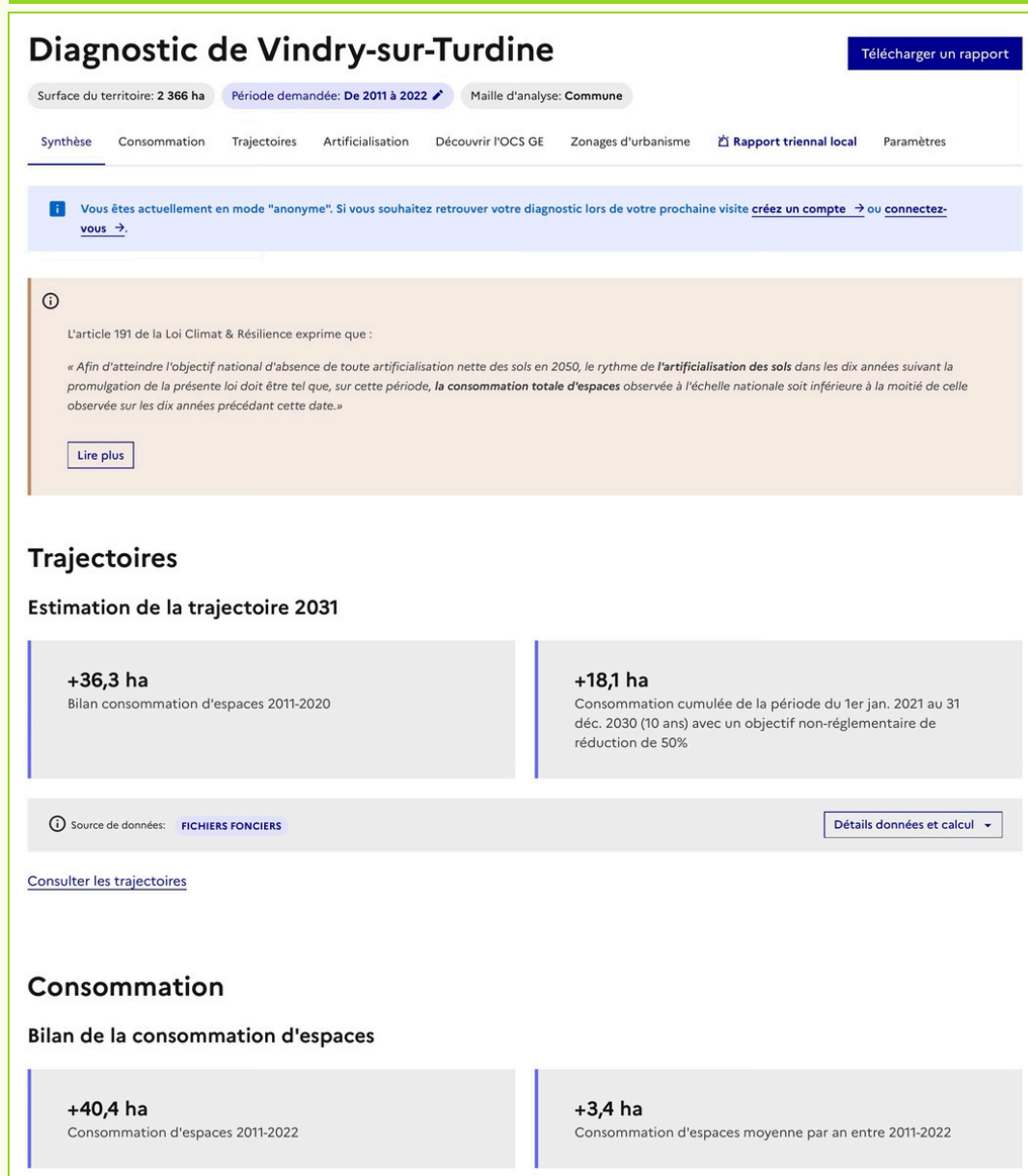
Le futur SCOT

DONNEES PROVISOIRES

Vindry sur Turdine

- Polarité intermédiaire (Commune relais de Tarare)
- 5-6 logements/an pour 1000 habitants
- 26 à 32 logements/an

Le zéro artificialisation sur Vindry-sur-Turdine



18 ha

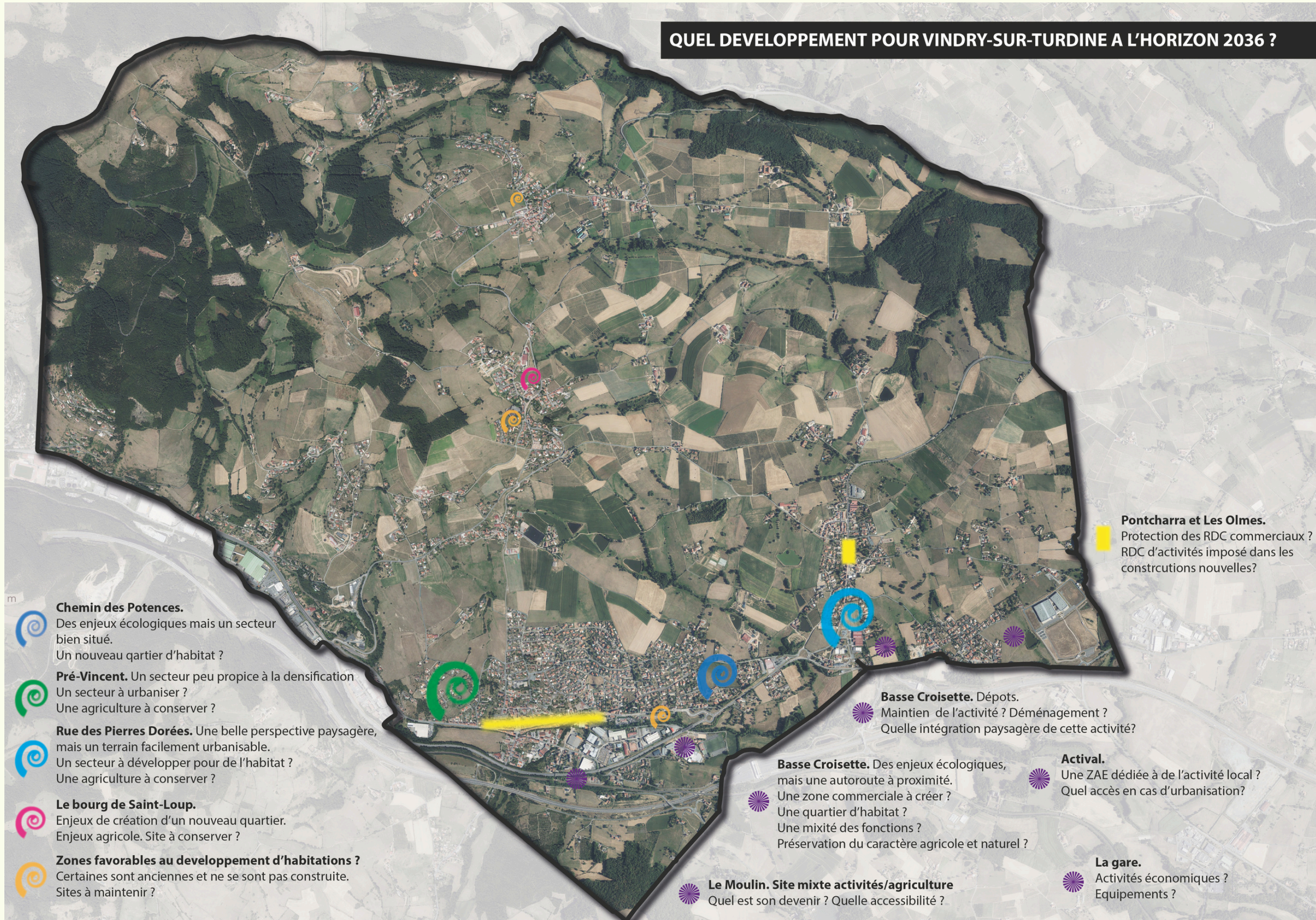
Consommation foncière maximale jusqu'en 2031



5,4 ha

Consommation foncière maximale 2031-2036 (échéance probable du PLU)

QUEL DEVELOPPEMENT POUR VINDRY-SUR-TURDINE A L'HORIZON 2036 ?



Pontcharra et Les Olmes.

Protection des RDC commerciaux ?
RDC d'activités imposé dans les constructions nouvelles?

Chemin des Potences.

Des enjeux écologiques mais un secteur bien situé.

Un nouveau quartier d'habitat ?

Pré-Vincent.

Un secteur peu propice à la densification

Un secteur à urbaniser ?

Une agriculture à conserver ?

Rue des Pierres Dorées.

Une belle perspective paysagère, mais un terrain facilement urbanisable.

Un secteur à développer pour de l'habitat ?

Une agriculture à conserver ?

Le bourg de Saint-Loup.

Enjeux de création d'un nouveau quartier.

Enjeux agricole. Site à conserver ?

Zones favorables au développement d'habitations ?

Certaines sont anciennes et ne se sont pas construites.

Sites à maintenir ?

Basse Croisette. Dépôts.

Maintien de l'activité ? Déménagement ?
Quelle intégration paysagère de cette activité ?

Basse Croisette. Des enjeux écologiques,

mais une autoroute à proximité.

Une zone commerciale à créer ?

Un quartier d'habitat ?

Une mixité des fonctions ?

Préservation du caractère agricole et naturel ?

Actival.

Une ZAE dédiée à de l'activité locale ?

Quel accès en cas d'urbanisation ?

Le Moulin. Site mixte activités/agriculture

Quel est son devenir ? Quelle accessibilité ?

La gare.

Activités économiques ?

Equipements ?

État initial de l'environnement

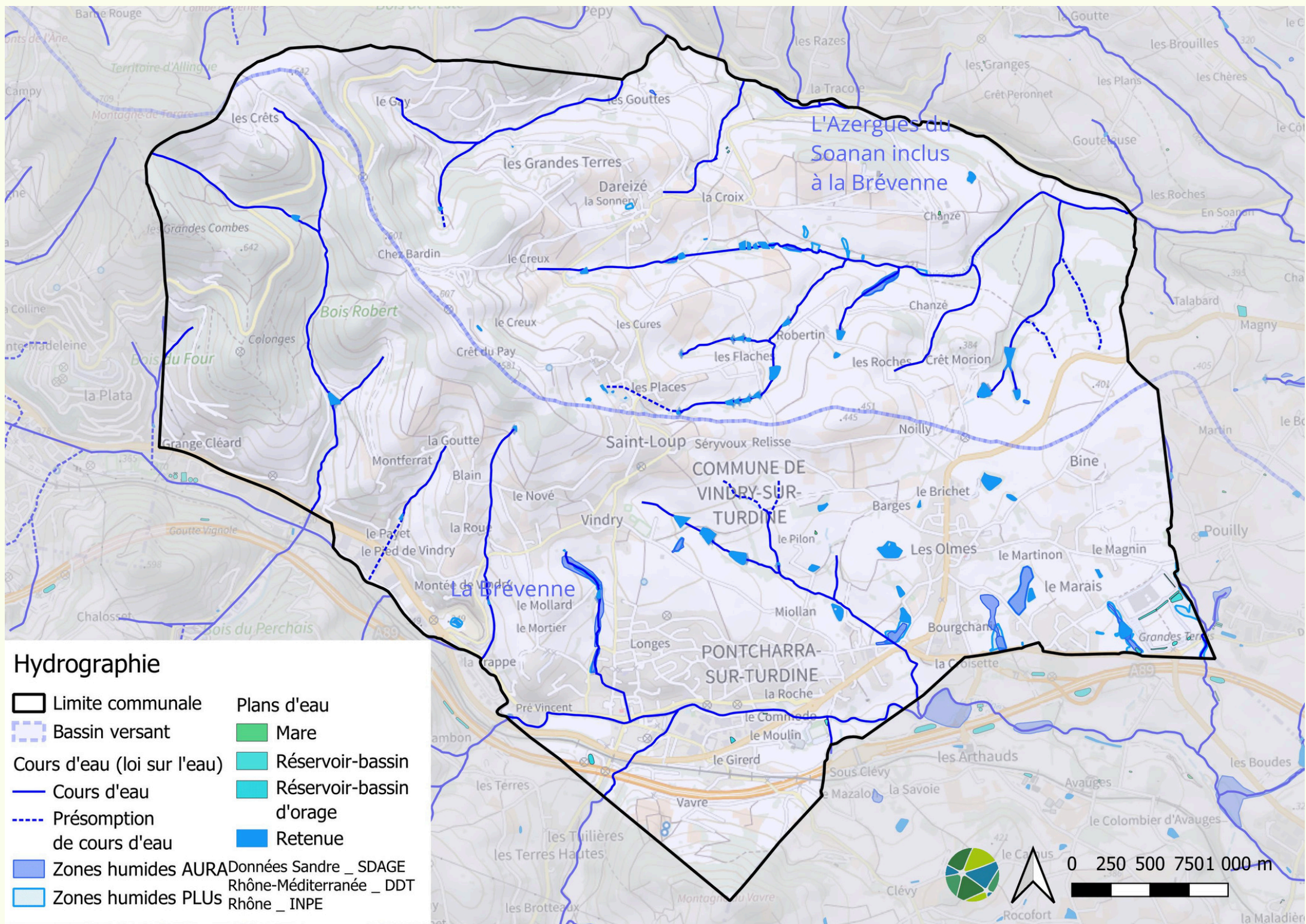


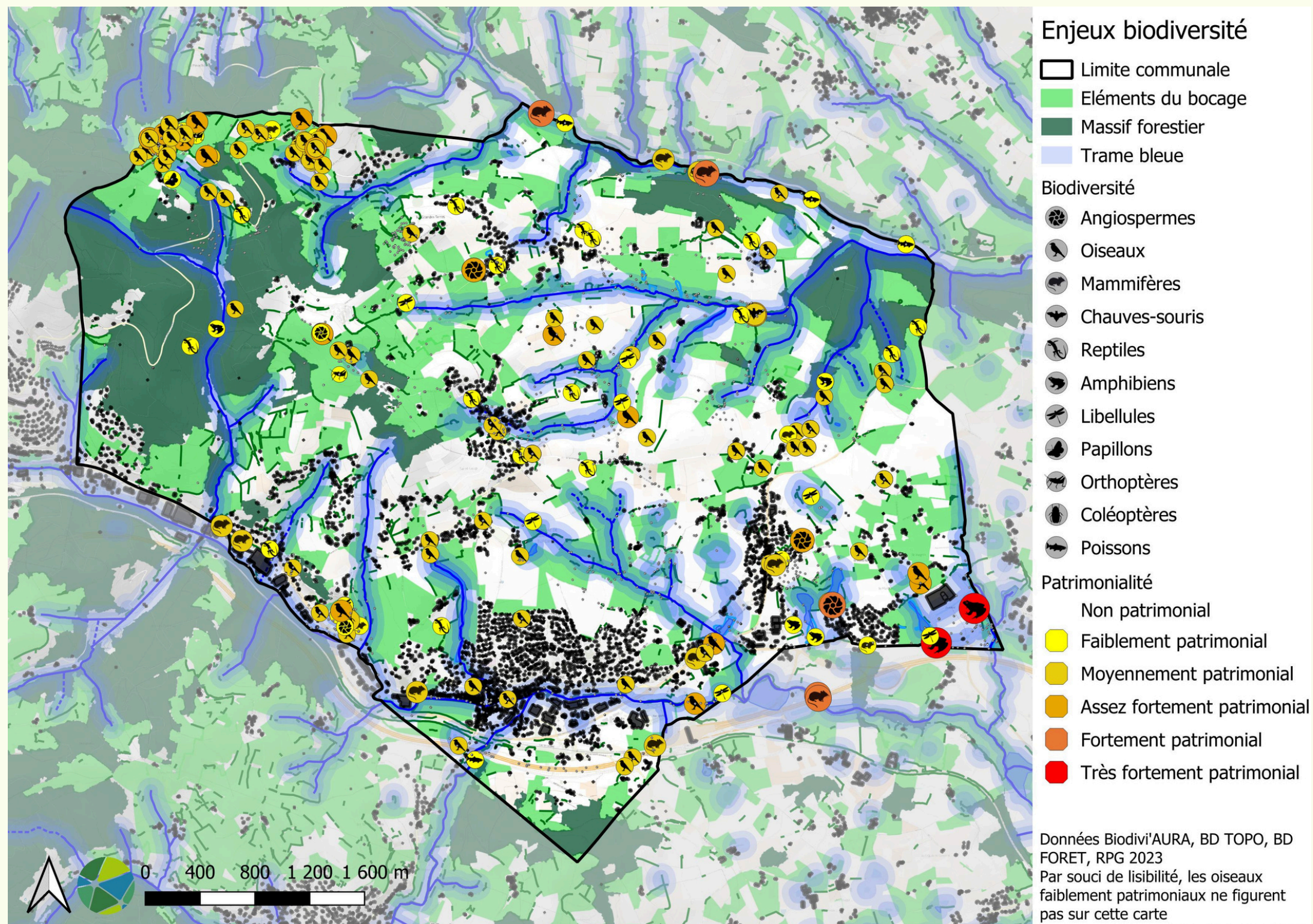
Éléments structurants

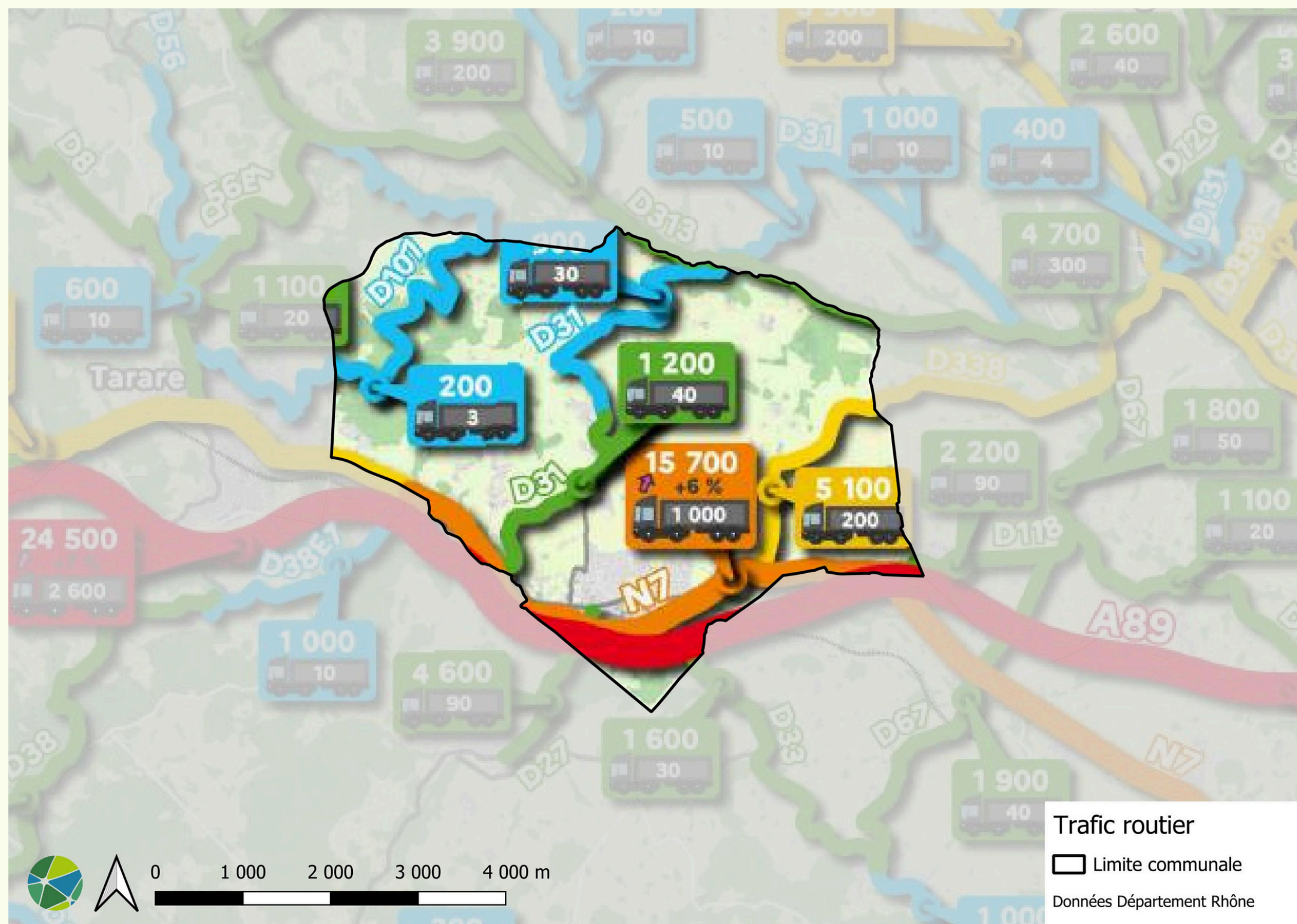
- Vallée de la Turdine : transports, industries, corridors, inondations
- Vallée du Soanan : nature
- Gradient altitudinal est-ouest de la moyenne montagne à la vallée urbanisée

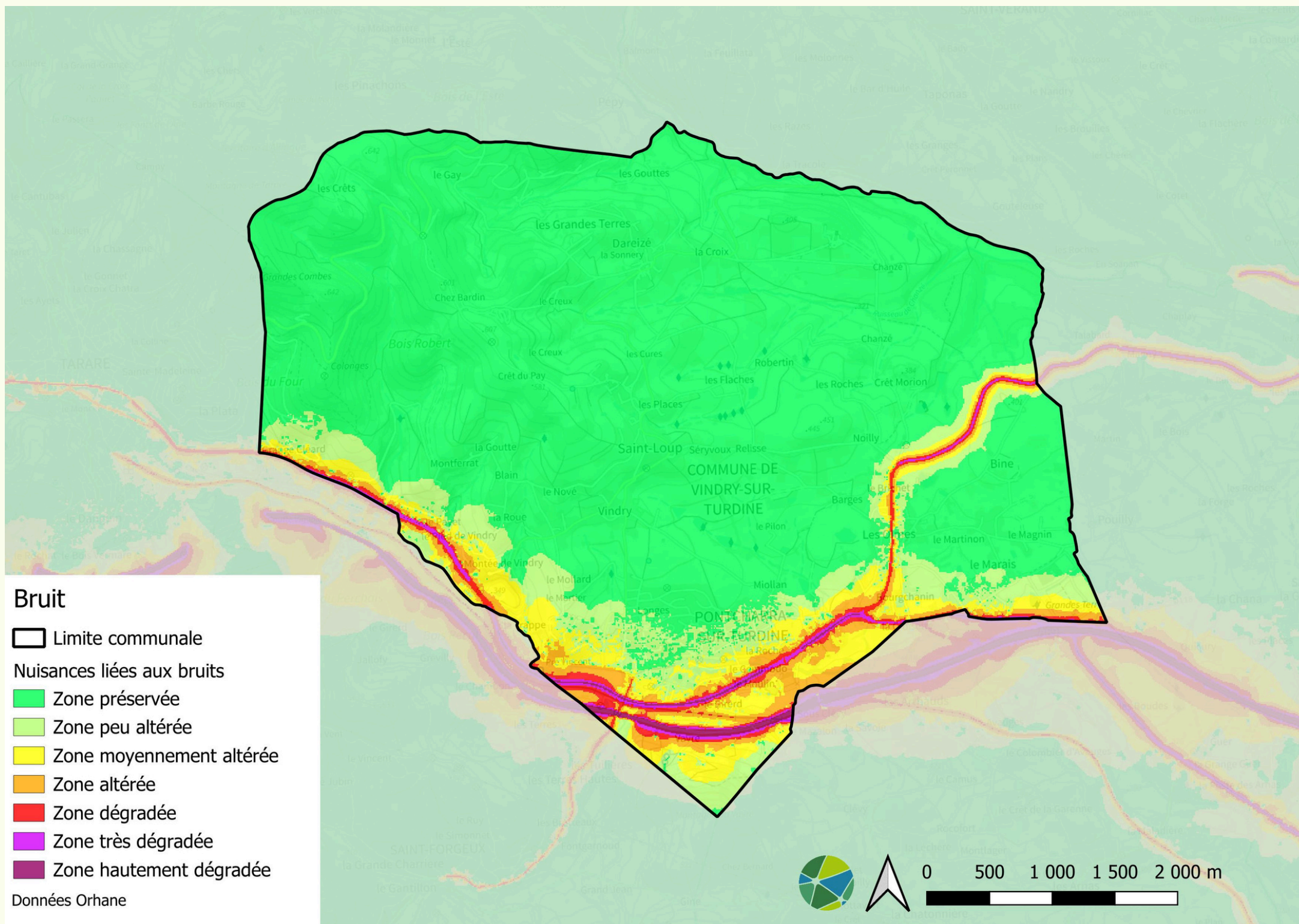
Les grands enjeux

- Maintenir les corridors écologiques
- Sauvegarder les zones humides
- Surveiller la capacité de la station d'épuration
- Utilisation de l'eau
- Maintenir un cadre de vie de qualité









3

Cartographie participative



Bilan de la cartographie participative



Pourquoi ?

Pour permettre de récolter les informations détenues par les personnes qui connaissent bien le territoire.

Pour récolter des données sensibles.

Comment ?

Les données ont été compilées via un outil libre de cartographie collaborative en ligne.

Résultats

Types de contributions

Catégorie	Nombre de contribution
Passage en zone constructible	45
Corridor écologique	43
Mobilités	27
Patrimoine	17
Agriculture	15
Question	12
Vue	8
Nouveaux services	6
Total général	173

Résultats détaillées

<https://pluvindry.gogocarto.fr>

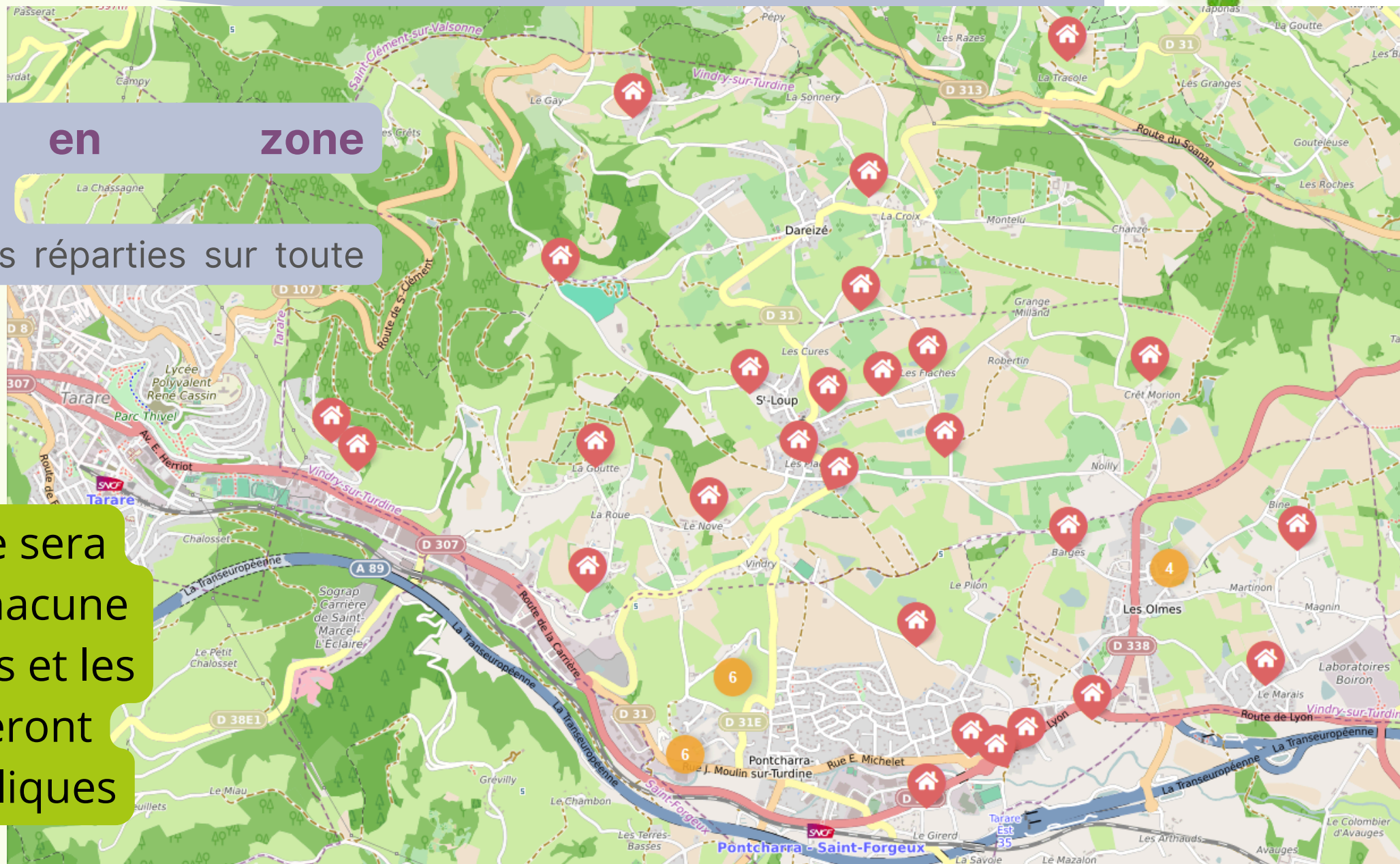
Bilan de la cartographie participative



Passage en zone constructible

Des contributions réparties sur toute la commune

Une réponse sera apportée à chacune des demandes et les réponses seront rendues publiques

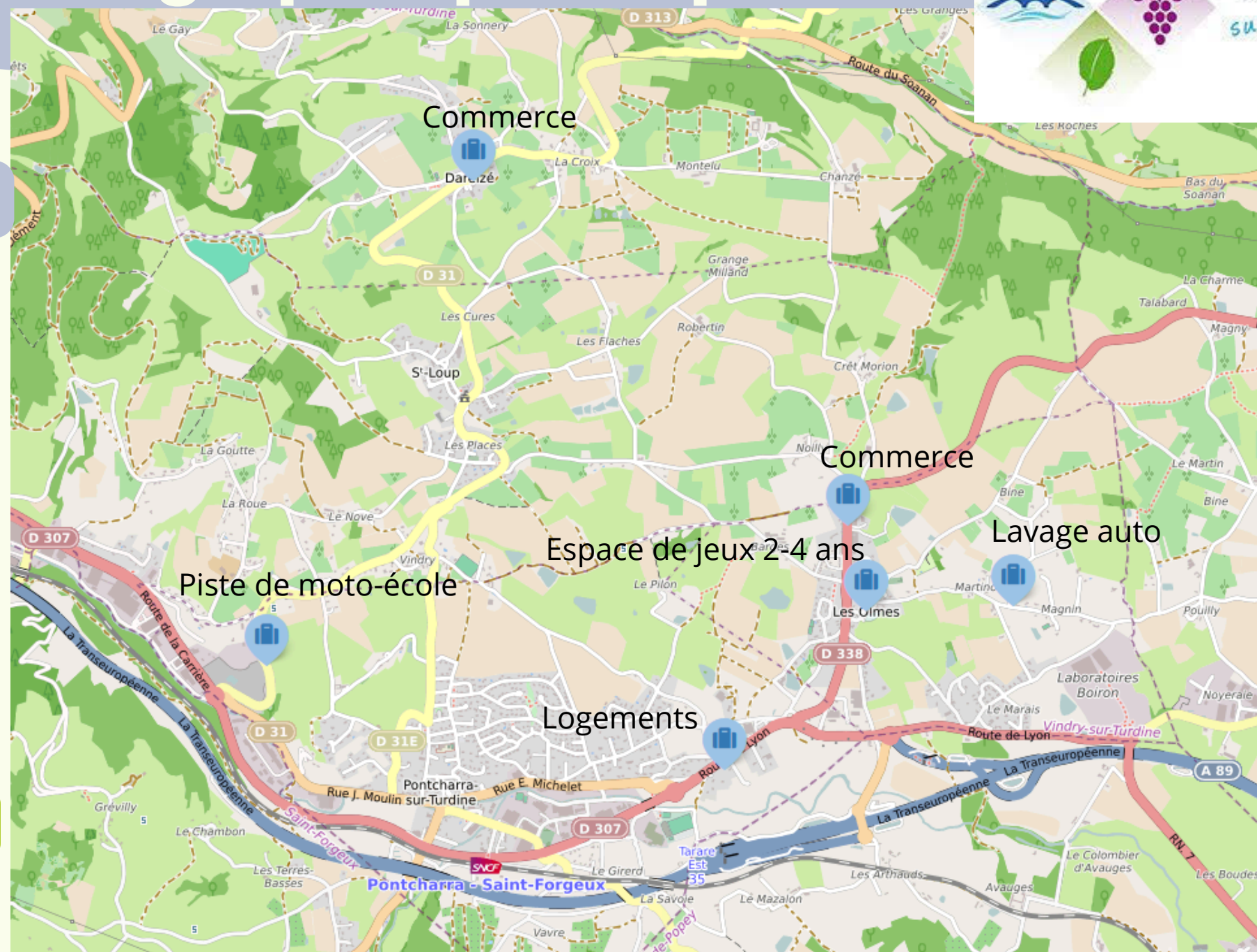


Bilan de la cartographie participative



Nouveaux services

Les demandes
seront prises en
compte dans la
réflexion sur le PADD

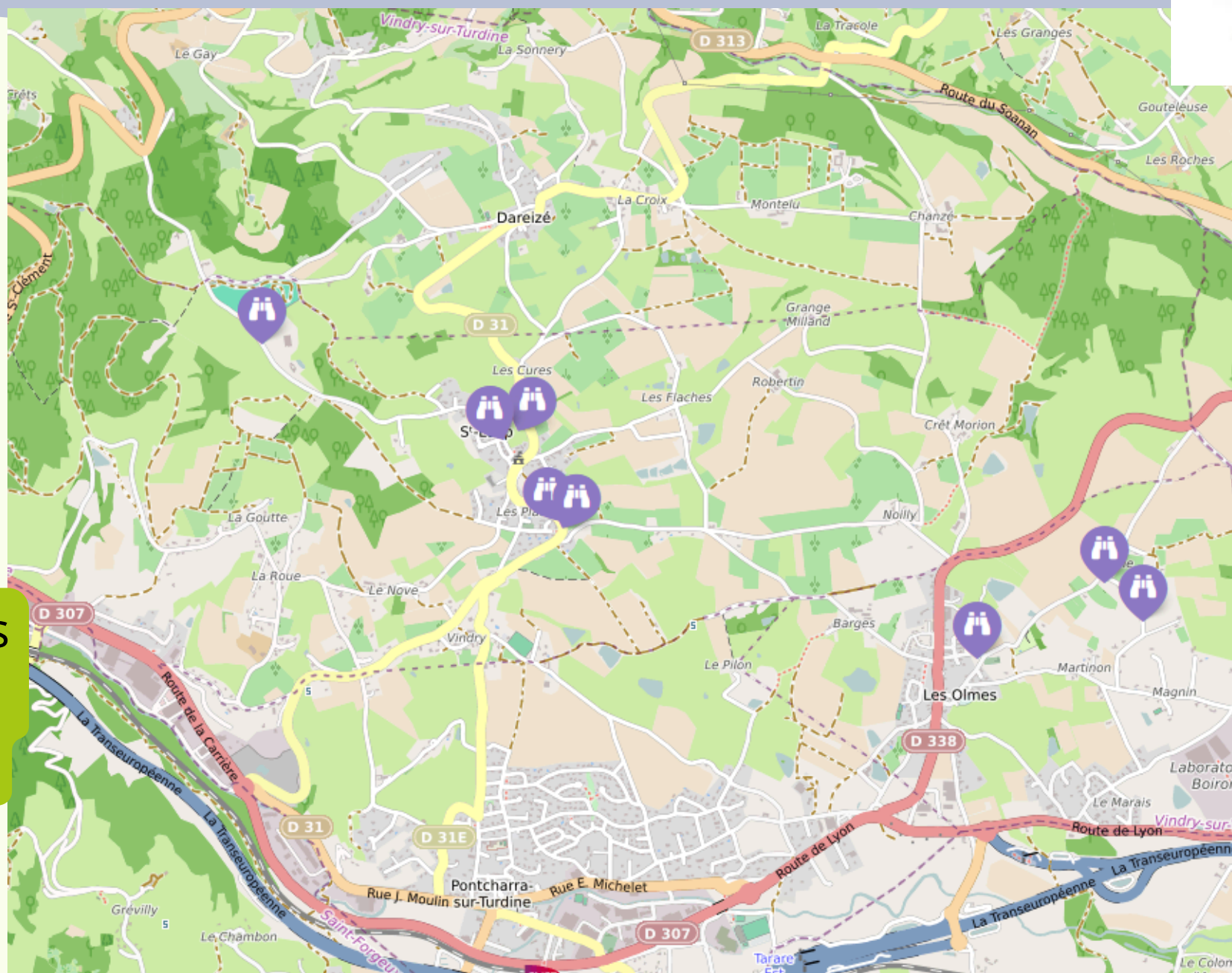


Bilan de la cartographie participative



Vues

Les observations
seront prises en
compte dans le
diagnostic du
territoire



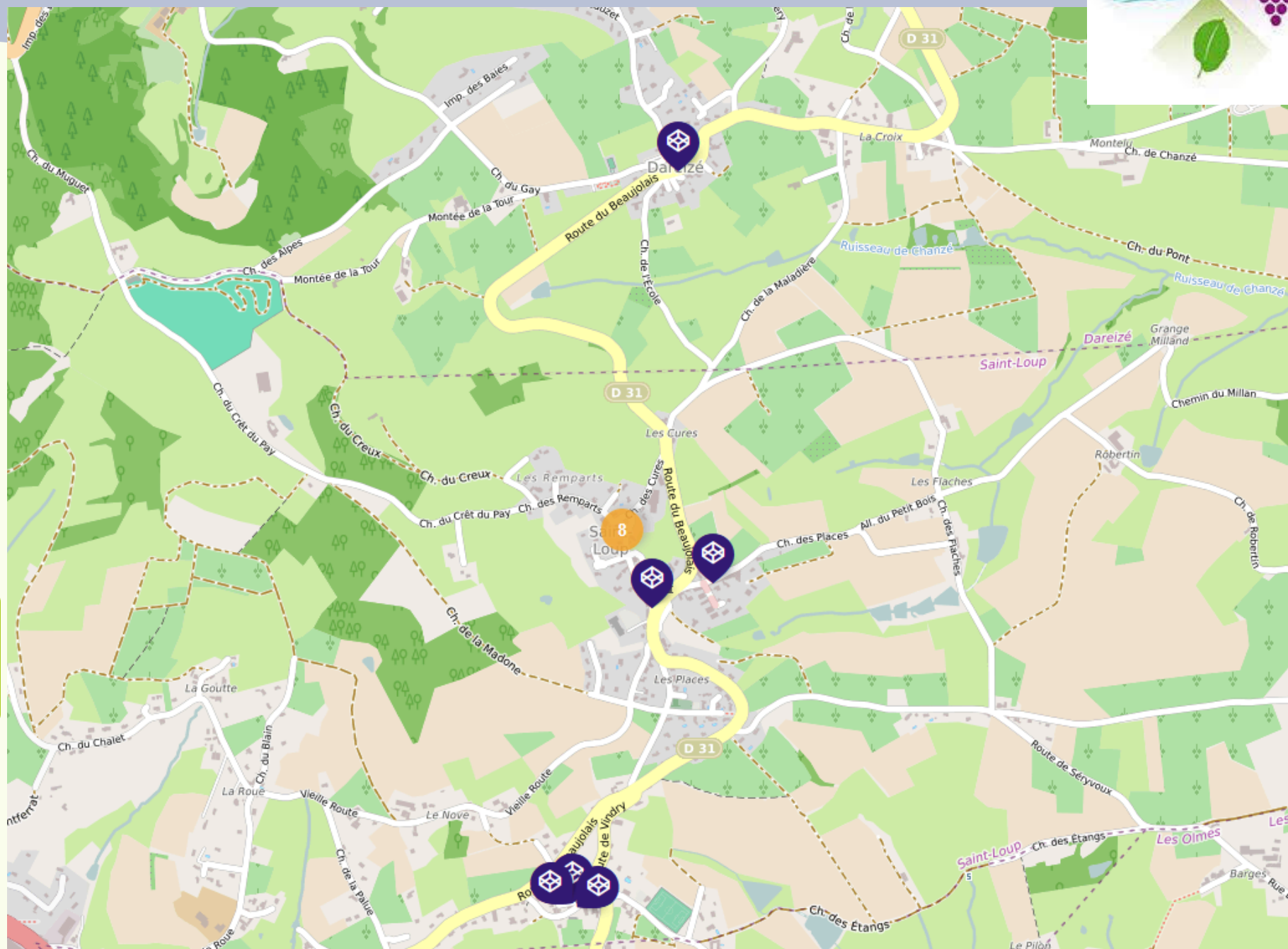
Bilan de la cartographie participative



Patrimoine

De nombreux bâtis anciens du XVIIe siècle.

Les observations seront prises en compte dans le zonage du PLU



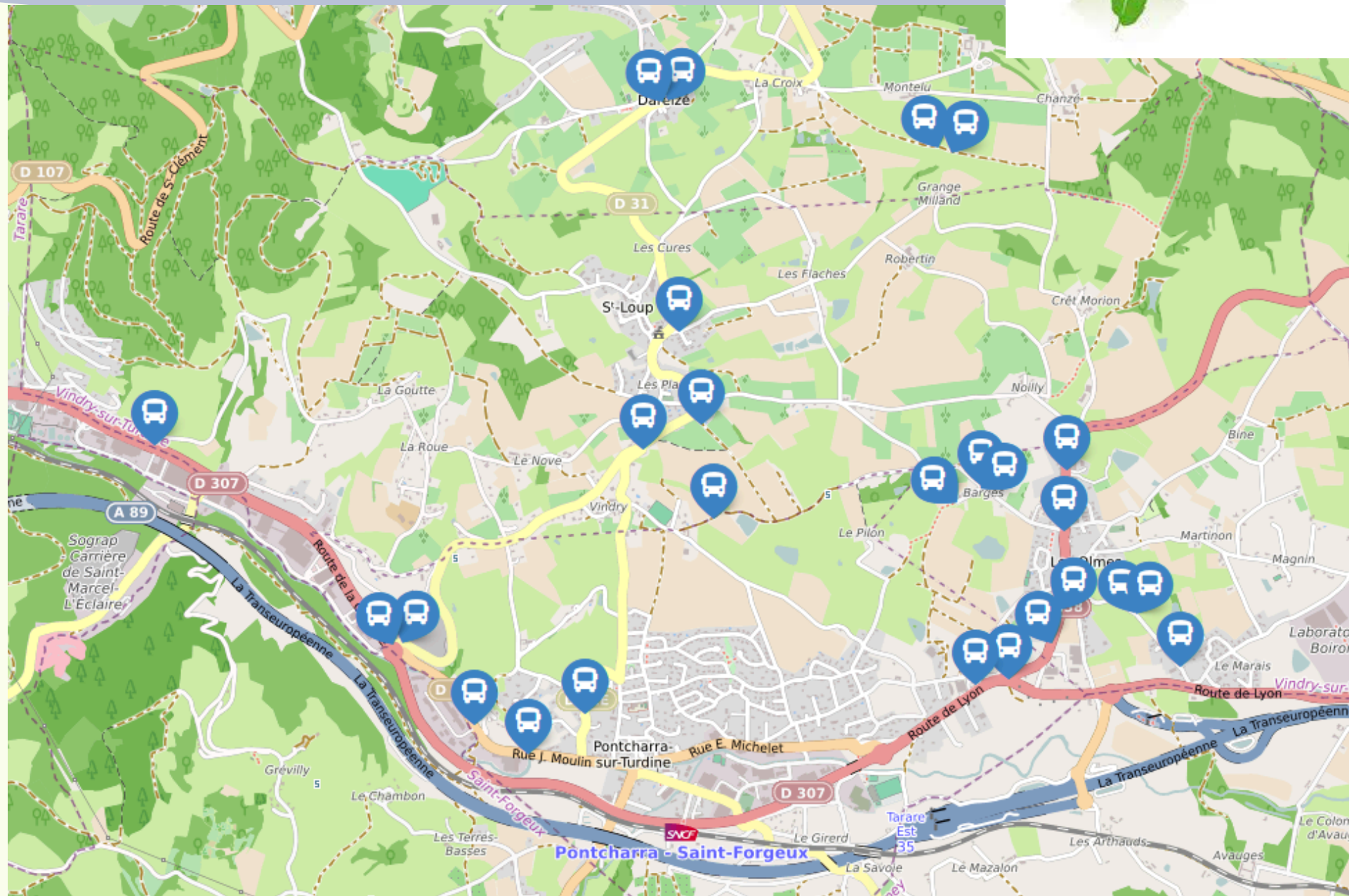
Bilan de la cartographie participative



Mobilités

- Éclairage public
- Zones dangereuses
- Vitesse excessive
- Piste cyclables à créer
- Chemin pédestres à entretenir

Les observations seront traitées lors d'un atelier PADD



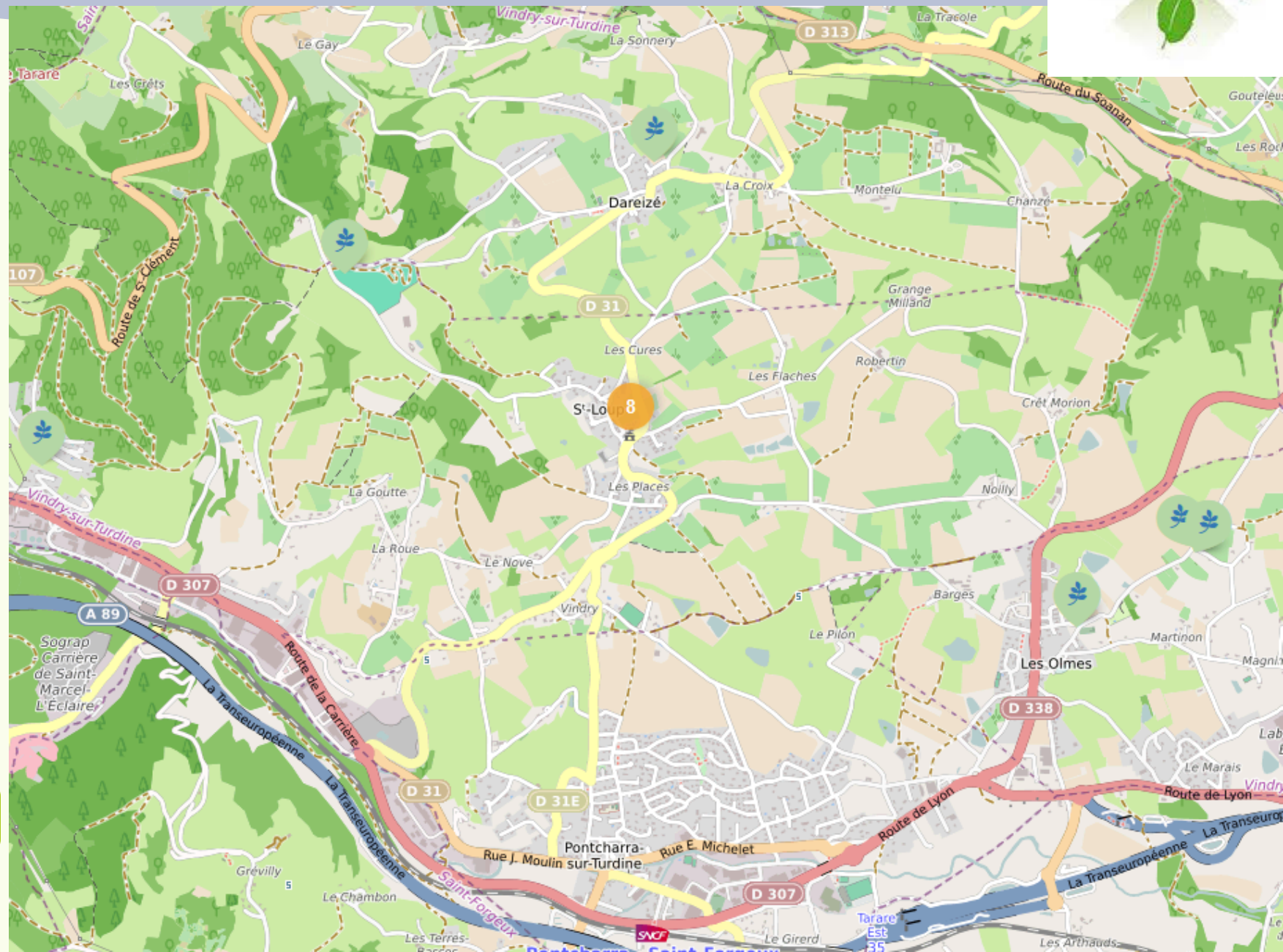
Bilan de la cartographie participative



Agriculture

- Préservation de terrains agricoles
- Inconstructibilité à moins de 100 m de l'exploitation agricole
- Une demande de passage de A à Loisir

Les observations seront utilisées pour élaborer le PADD



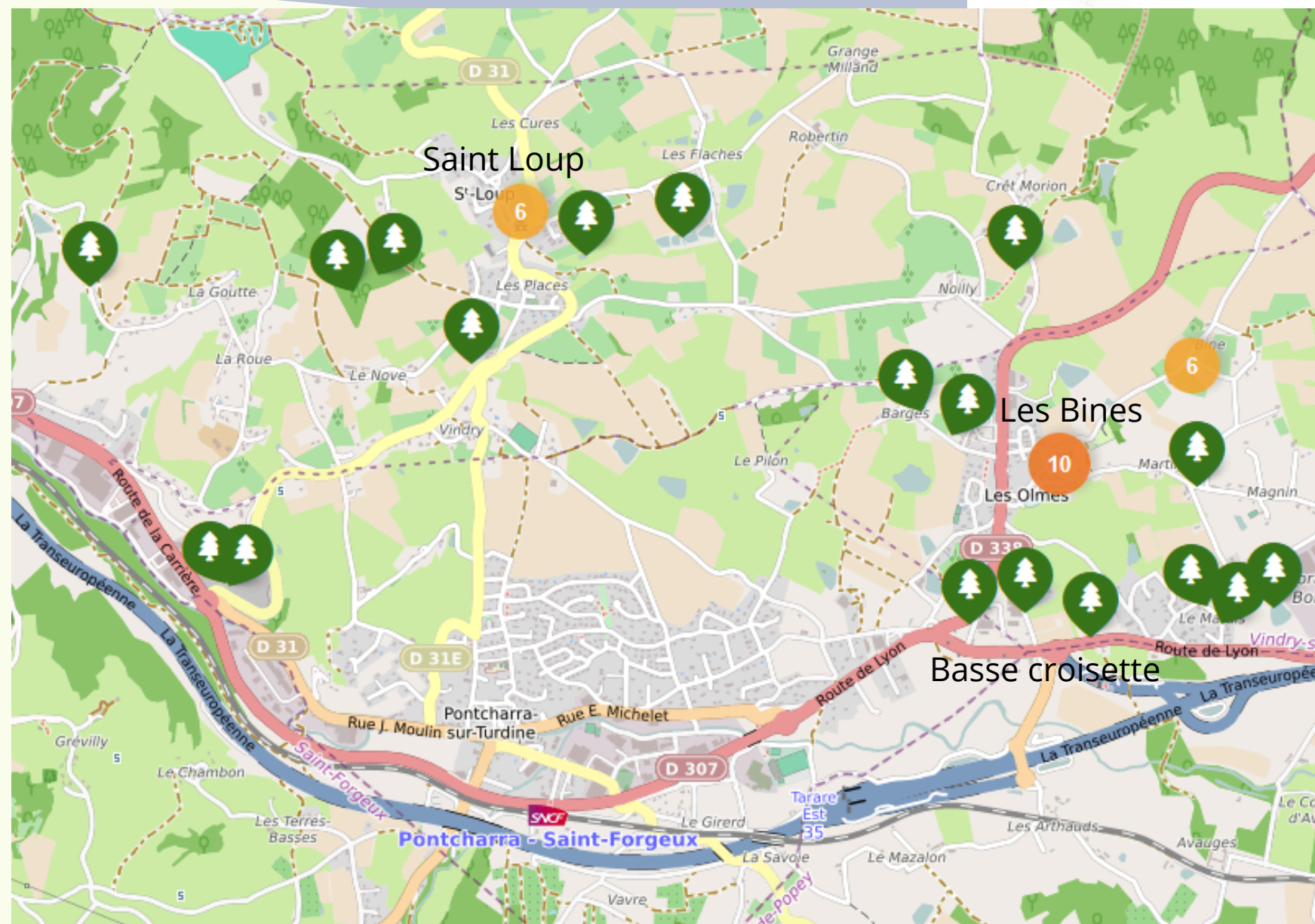
Bilan de la cartographie participative



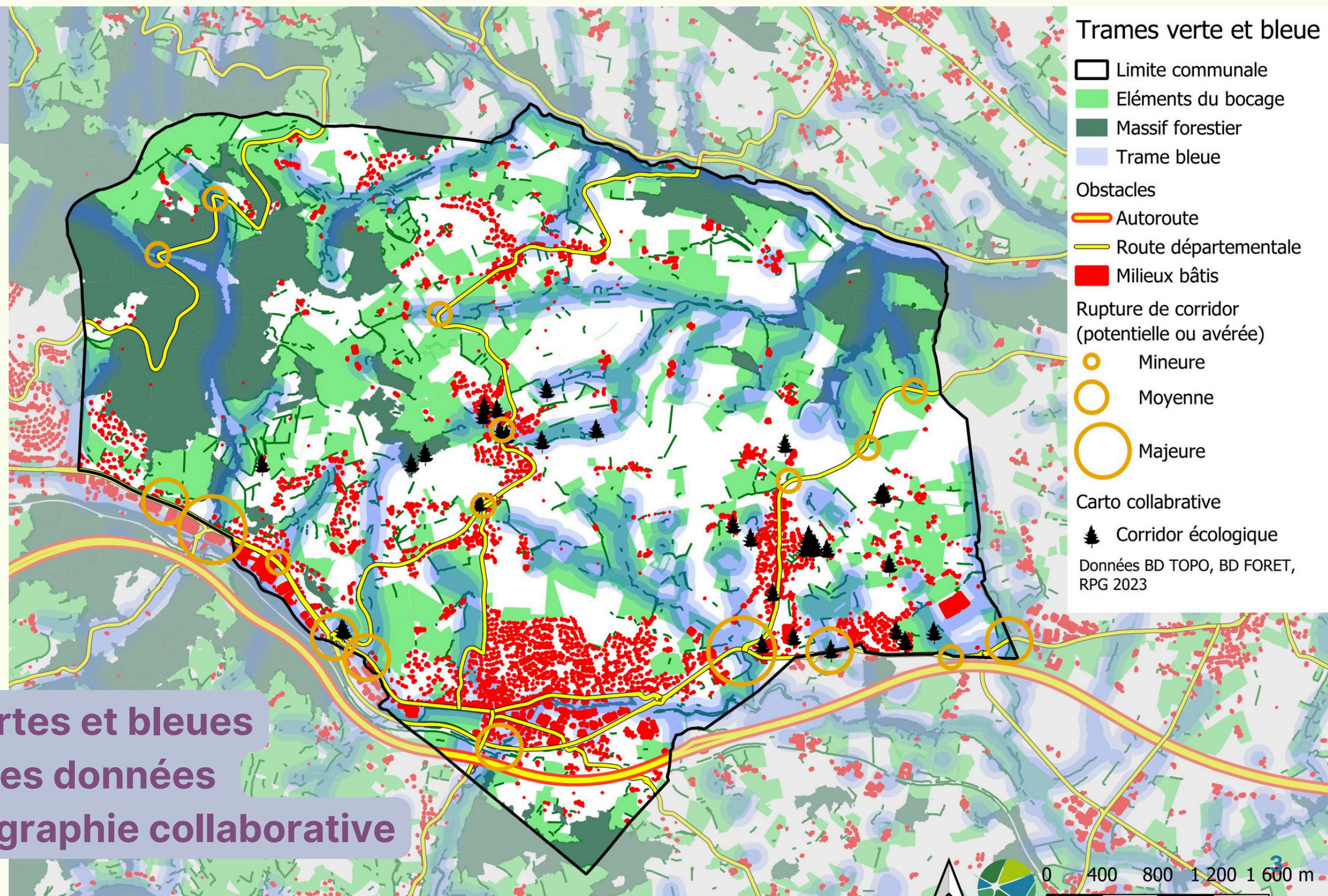
Corridors écologiques

- Observation de faune et flore
- Zones humides
- Lieux de promenades
- Animaux écrasés

Les observations ont été intégrées à l'état initial de l'environnement



Trames vertes et bleues
intégrant les données
de la cartographie collaborative



4

Échanges avec la salle

Des choses à ajouter à ce diagnostic ?



5

**Prochaines
étapes**



Prochaine étape : les ateliers PADD



Avis des habitants sur les grandes lignes du projet d'aménagement et de développement durable de la commune

26 mars de 18h à 20h30

Logements

Travail sur la répartition des logements et des constructions sur le territoire communal

Mobilité

Sur la base des données de la cartographie collaborative, proposer des actions concrètes pour prendre en compte les observations sur la mobilité.

Prochaines étapes



Délibération du conseil municipal

Phase d'étude :
Diagnostic, PADD, projet réglementaire

ARRET :
Délibération du conseil municipal

Consultation des personnes publiques associées

Enquête publique

APPROBATION
Délibération du conseil municipal



Merci de votre participation !

Questions sur les zones humides



- La surface de la zone humide de la **Croisette** indiquée sur le PLU Graphique est inférieure à la surface identifiée sur la carte des zones humides de la région AURA
- La Zone Humide **basse croisette** répertoriée dans le PLU de la commune (à gauche de la photo 33-08) est tronquée car elle n'apparaît pas dans le portail des zones humides de l'inventaire Régional
- La superficie de la zone humide située entre le Pied de Vindry et le chemin Fontenelle est minorée par rapport à celle identifiée dans l'inventaire des zones humides de la région AURA
- La zone Humide située Chemin des Potences en contre bas du magasin Intermarché est considérablement réduite sur la carte fournie par vos services à comparer de la carte des zones humides AuRA.

Questions sur la carrière de Vindry



“La carrière de Vindry située route de St Loup à Vindry sur Turdine est classée en ZNIEFF de type I.

Il s'y développe depuis de nombreuses années une activité de travaux publics (EIFFAGE-APPIA) . Une piste d'auto-école est également en activité . Le zonage y est classé en Nt (zone de loisirs) et ces activités ne sont pas en adéquation avec le respect du Code de l'environnement : Section 1 : Conservation de sites d'intérêt géologique, d'habitats naturels, d'espèces animales ou végétales et de leurs habitats (Articles L411-1 à L411-3) La dernière étude SYMBIOS de 2022 sur le site n'a pas relevé la présence du Petit Gravelot alors qu'il est avéré que le site est un habitat de cette espèce protégée. En 2023, un projet de modification du PLU sur cette ZNIEFF a été déclaré "abandonné" car il était soumis à une évaluation environnementale. Or, un projet de modification a été mené à terme sans réaliser d'évaluation environnementale en dépit des déclarations faites à l'Autorité Environnementale, au commissaire enquêteur et au public. Nous demandons donc de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que les réglementations soient respectées.”



